

Dans le livre « *Des femmes qui tiennent la campagne* », publié aux éditions La dispute, Sophie Orange et Fanny Renard ne se demandent pas tant pourquoi nombre de jeunes femmes d'origine populaire ne veulent pas, ou n'ont pas réussi à, quitter l'espace rural où elles sont nées et évoluent depuis longtemps; mais plutôt en quoi les institutions locales cherchent à les retenir sur place. Les deux autrices ont ainsi réalisé une enquête par entretiens auprès de femmes âgées de 20 à 30 ans, en 2017 et 2018, dans les régions Pays-de-la-Loire, Centre-Val-de-Loire et Auvergne-Rhône-Alpes, qui sont des « campagnes actives » et non pas « en déclin tels d'autres territoires du Nord ou du grand Est. D'autre part on y note une prégnance de l'éducation et de la formation privée permettant de compenser la présente restreintes des institutions publiques, comme autant de dispositions avec lesquelles ces jeunes femmes s'adaptent ou s'arrangent. Habitants dans des communes où elles apparaissent indispensables au maintien des services essentiels, de par les emplois qu'elles occupent ; assistante maternelle, auxiliaire de vie scolaire, aide à domicile, coiffeuse, enseignante, ATSEM, aide soignante,.. ; ces jeunes femmes sont ainsi -en quelque sorte -comme retenues sur place par des institutions locales. Or, la précarité de leur salaire, de leur condition de travail, de leur statut, de leur santé psychique et mentale rappellent l'absence de considération qu'elles subissent sur le marché du travail local. Valorisées autant que pressurisées, elles ne disposent pas des rapport de force collectifs susceptibles de les faire gagner tel ou tel acquis social. Parallèlement, elles contribuent aussi au maintien du lien social -amoindri par la quasi disparition des cafés et autres lieux de sociabilité traditionnelle- de par leur engagement associatif ou bénévole : association de parents d'élèves, espaces sociaux-culturels, clubs sportifs, caserne de pompiers, etc.. Cependant, les entraves qu'elles rencontrent dans leur quotidien suscitent chez elles critiques et défiance à l'égard d'institutions qui leur en demandent toujours plus, mais qui leur offrent toujours moins....

Quelle est l'importance des emplois féminins dans les métiers du soin et du service à la personne dans les zones rurales ?

Dans les zones rurales comme ailleurs, les métiers du soin et du service à la personne sont parmi les plus féminisés. Mais ce qui est particulier c'est qu'en zones rurales, avec le vieillissement de la population, ils constituent une part importante des emplois disponibles (EHPAD, aides à domicile, assistante maternelle...), à côté de ceux d'ouvriers (industriels ou agricoles) et de la fonction publique territoriale. Une majorité des jeunes femmes rencontrées dans notre enquête occupent de tels emplois soit qu'elles y aient été préparées au cours d'une formation initiale dans des spécialités professionnelles (qui sont sur-représentées dans ces territoires), soit qu'elles y aient été accompagnées par le biais de dispositifs d'insertion les conduisant parfois à des reprises d'étude vers le diplôme d'aide-soignante, soit encore qu'elles y soient employées sous le statut de faisant-fonction faute d'une formation dans le secteur. Leur jeunesse et disponibilité relative, comme les compétences acquises dans le cadre de leur formation ou au sein d'économies familiales reposant sur les solidarités intergénérationnelles, comme leur intériorisation de la norme de l'emploi féminin en font un personnel prisé par les employeurs et leur permettent, un temps tout au moins, de supporter la pénibilité des conditions de travail et d'emploi. À côté de ces métiers, quelques-unes travaillent aussi dans le secteur de la coiffure et de l'esthétique qui, en s'attachant également à la prise en charge de l'intimité des personnes, peut être inclus dans cet ensemble des métiers du soin et du service. Or, dans les zones rurales, les salons de coiffure et les instituts d'esthétique sont également en expansion et constituent parfois les seuls commerces d'une commune dont les boulangeries ont fermé. (explicitier par exemples incarnés et vivants)

ENCADRÉ

« Le morcellement géographique et institutionnel de l'offre scolaire en zone rurale va produire des parcours scolaires souvent segmentés et marqué par des changements d'établissements..l' offre scolaire rencontre d'autres transformations sociales qui se rétractent dans le parcours de ces jeunes femmes. Il en va ainsi de la tertiarisation et de la féminisation du travail..ces évolutions ont souligné le rôle crucial de la certification scolaire et ont contribué à réduire la distance entre les parcours des filles et des garçons : l'évidence du travail ne se pense pas qu'au masculin. Face à l'évolution des exigences d'accès au marché de l'emploi, les jeunes femmes se voient encouragées, notamment par leurs mères, à poursuivre des études et à acquérir des diplômes pour échapper au travail non qualifié. »

Comment les aspirations scolaires et professionnelles de ces jeunes femmes sont plus ou moins déterminées par les institutions et autres structures sociales dans lesquelles elles évoluent ?

Les jeunes femmes rencontrées sont nombreuses à avoir suivi une formation professionnelle et préparé un CAP, un BEP ou un bac professionnel.

Comme ailleurs sur le territoire, la formation professionnelle est ségréguée selon le sexe, les spécialités accueillant les filles étant à la fois moins diversifiées et spécialisées. Celles du soin et service à la personne sont surreprésentées dans les territoires ruraux, non seulement dans l'enseignement public, mais aussi par l'enseignement privé (important dans les territoires de l'ouest investigués), l'enseignement agricole (lycées, maisons familiales rurales), etc.

Nous montrons que cette offre scolaire détermine pour partie les orientations des jeunes femmes à l'issue du collège.

Par ailleurs, le travail sanitaire profane qu'elles ont été amenées à réaliser durant leur enfance auprès de leurs grands-parents ou de leurs cadets les prédispose à se retrouver, au sens propre comme au sens figuré, dans les formations puis métiers du soin.

Contrairement à l'idée que les jeunes femmes posséderaient naturellement les compétences requises et forgées dans ces formations et ces emplois, celles-ci sont bel et bien construites en formation et dans certaines familles par la répartition des tâches domestiques, l'assignation des femmes à la prise en charge des solidarités intergénérationnelles. Aussi, lorsqu'elles n'ont pas grandi dans ce type d'organisation familiale, certaines des jeunes femmes n'y sont pas préparées et ne disposent pas des compétences permettant de rester en formation. Il en va ainsi d'une enquêtée dont les parents sont séparés et dont la famille élargie ne vit pas à proximité et qui ne parvient pas à supporter ni à répondre aux attentes des stages proposés en formation dans des écoles maternelles et en maison de retraite.

ENCADRÉ

« Si ces jeunes femmes choisissent ces filières, c'est aussi qu'elles sont choisies par ces filières.. »

Q : « Services en milieu rural, c'était une filière que tu faisais depuis le bac ?

R : oui parce qu'avant j'avais fait un BEP bioservices, c'était l'entretien des locaux. Donc ça me plaisait pas du tout, je voulais plus le service à la personne.

Q : et comment tu avais choisi ton BEP avant ?

R : c'était obligé j'avais aucune école qui voulait me prendre suite à mon niveau scolaire, donc c'était l'obligation de prendre un BEP bioservices.

Q : et donc à la fin du BEP tu changes..

R : complètement de voie, oui. Parce que j'avais toujours voulu faire l'aide à la personne, ce que mon niveau avant me permettait pas. Là je pouvais, j'ai dit « je tente le tout pour le tout » et j'ai été prise, donc j'étais contente. »

Trouvent-elles des voies d'émancipation -ou du moins de résistance- par rapport aux formes d'exploitation au travail et à la domination masculine, dans leurs trajectoires locales ?

Par les emplois que ces jeunes femmes occupent et leur investissement bénévole, elles se retrouvent au centre de sociabilités et de l'organisation des activités communales (activités culturelles et sportives, festivals, commémorations, etc.). Elles éprouvent l'utilité sociale de leur engagement et en tirent un profit symbolique. C'est dans ce sens que l'on peut dire qu'elles tiennent la campagne. La proximité de leurs parents les aide par ailleurs à concilier activités professionnelles, parentales, associatives et personnelles. Globalement plus diplômées que leur conjoint, elles ont construit des ressources et des compétences culturelles au cours de leur scolarité et des aspirations à l'emploi. Aussi les organisations domestiques ne sont pas centrées sur le travail masculin mais intègrent l'importance de l'activité professionnelle des femmes et infléchissent, sans la subvertir, la division sexuelle du travail domestique. Par ailleurs, par les solidarités familiales (et la garde d'enfant par la famille élargie), les jeunes femmes se dégagent aussi des « temps pour soi » où elles pratiquent des loisirs (activités sportives ou culturelles).

Elles parviennent ainsi à développer des pratiques d'émancipation discrètes mais bien réelles dans leur couple et famille comme au travail. Cependant, malgré leur jeunesse, certaines ont déjà le corps éprouvé (prise de médicaments permettant de supporter la pénibilité physique et morale du travail ; arrêt maladie ou accident du travail). Mais, en dépit d'une faible implantation syndicale dans leur secteur d'emploi et des moindres conquises sociales associées (faiblesse des conventions collectives de l'aide à la personne) et de « l'extension du travail invisibilisé aux services publics » (par le recours accru au bénévolat ou au volontariat), les jeunes femmes rencontrées ne subissent pas seulement ces conditions d'emploi et de travail. Certaines démissionnent et, s'appuyant sur les incitations gouvernementales à l'auto-entrepreneuriat ou à l'indépendance, tentent de s'installer. Si elles échappent à l'exploitation, elles passent d'une précarité ou vulnérabilité à l'autre dans la mesure où elles ne bénéficient pas des protections sociales du salariat (en cas d'accident du travail, de grossesse, etc.). (explicité par des exemples plus incarnés ou plus vivants)

Face à la tendance générale au repli sur soi et à l'individualisme, mais aussi face à la possible mise à mal des aspirations de ces jeunes femmes, quelle est la place de la solidarité familiale ou de voisinage ?

Notre enquête montre que le repli sur soi et l'individualisme sont loin de constituer une tendance générale. Bien au contraire, il apparaît que les sphères professionnelles et domestiques sont traversées par des réseaux de solidarité et d'échanges. L'interconnaissance forte qui a cours en milieu rural permet à ces jeunes femmes de pouvoir pallier la faiblesse ou l'absence de certaines ressources, notamment économiques, par les contributions matérielles et temporelles

des parents, des frères et sœurs, des amis ou des voisins. Elles peuvent ainsi par exemple compter sur les dons de nourriture issus du potager familial, sur la disponibilité des amis pour la garde d'enfants ou la réalisation de travaux, sur les informations des collègues pour l'accès à un emploi ou une maison, etc. Ces jeunes femmes sont prises dans des relations de dons et de contre-dons qui les rendent tributaires autant que récipiendaires. Cela permet encore de compenser encore la fragilisation des services publics dans les villages. (expliquer par des exemples plus incarnés ou plus vivants)

ENCADRÉ

« Julie, professeure des écoles, est affectée la rentrée suivante dans l'école du village de la Sarthe où -avec son conjoint- elle a acheté une maison. Elle cherche néanmoins à prendre de la distance avec le localisme et à éviter de se retrouver prise dans des relations qui l'engageraient. Fille d'un ouvrier mécanicien et d'une secrétaire, le choix d'installation a été pour partie conditionné par la proximité relative avec le village d'origine de ses parents et celui de son conjoint, agent de voirie SNCF. Cependant, l'achat de leur maison s'est effectué dans une quête d'affranchissement vis à vis de certaines obligations et d'un anonymat local souhaité... l'accès à l'enseignement primaire public par les concours, donc sans recourir au capital d'autochtonie, permet de rompre avec certains liens de dépendance, tout en permettant de rester « au pays ». Pour continuer de s'affranchir, Julie -non syndiquée- s'est tournée à plusieurs reprises vers le SNUipp¹ face à des problèmes liés tantôt à son congé maternité tantôt à ses missions de remplacement. Son rapport au village est pour le moment strictement résidentiel; l'absence d'attaches locales et le fort investissement dans la commune d'origine du conjoint par le biais du club de foot limitent leur intégrations dans des associations, réseaux de voisinage ou de parents d'élèves, mais aussi les dégagent de certaines activités dont ils se sentent distants (voyage organisé au Puy du Fou) en raison de leur appartenance à une petite élite locale : l'une par son statut d'enseignante, l'autre par son statut d'agent SNCF. »

Pour conclure, pouvez-vous nous donner quelques exemples sur la façon dont leurs trajectoires propres se confrontent aux normes dominantes, là où elles vivent ? (ici normes dominante s'entend plutôt par rapport à la place des femmes dans le couple, le statut ou la position sociale dans les interactions quotidiennes, les injonctions et autres formes de domination, etc..)

L'allongement des scolarités fait qu'elles côtoient sur une plus longue période des enfants issus d'autres milieux sociaux, porteurs des normes de jeunesse des classes moyennes et supérieures (diplôme, loisirs, étirement du calendrier biographique...). Ensuite, pour celles qui ont suivi des formations du soin et du service à la personne, elles ont été familiarisées avec les normes éducatives et sanitaires dominantes (éveil et stimulation de l'enfant, hygiénisme et prévention, organisation et planification). Enfin, dans les emplois de service qu'elles exercent, elles se trouvent quotidiennement confrontées à des clients ou des patients issus d'autres milieux sociaux et avec lesquels elles savent interagir. Les coiffeuses ou esthéticiennes doivent ainsi pouvoir écouter et prendre en charge émotionnellement les récits de leurs clients, et énoncer des avis informés sur l'actualité et la vie des communes. (A revoir par rapport à la reformulation de la question, où ces jeunes femmes sont aux prises avec les normes de la société d'une part et avec celles des classes qui leur sont supérieures -au delà des simples interactions avec des membres des classes dominantes)

1 Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs d'enseignement général de collège.